

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

F. JAFFRENOU "Teldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE. 1 an. 3 fr. 50

ÉTRANGER. — 5 —

Avec "Ar Vro" Supplément

GAULE. 1 an. 5 fr.

ÉTRANGER. — 7 —

Tout changement d'adresse sera accompagné de 0 fr. 50 cent. en Timbres-Poste.

Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS & ANNONCES

Bureaux
Avenue de la Gare, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS

payables d'avance

La ligne mesurée au lignomètre

Ann. et Récl. 4^e p. — 01.25

— 3^e — — 0 30

Chronique Locale — 0 50

En Echos. 0 75

ON TRAITE A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par les Agences de Publicité et à nos Bureaux.

Les manuscrits ne sont pas rendus.

La série inépuisable
des inimitables romans
de notre collaborateur
Loeiz AR FLOCH (Stourmer)
le Barde Forain
dit : le Dumas breton
seront continués dans **Ar Bobl**, journal des bons bretonnants, par sa récente œuvre inédite, passionnante, terrifiante et comique à la fois

Jozou Kerzara
Ar Bugel gwerzet

Achetez **Ar Bobl** à partir du samedi 30 mars et vous suivrez avec intérêt ces scènes vécues qui se passent tantôt en Bretagne, tantôt à Paris, et où se coudoient bourgeois, apaches, prêtres, nobles, travailleurs, filles soumises et saintes femmes, toute la société enfin, avec ses vices et ses vertus.



Torret eo ar finien
Respont ar Spagn da Vro-C'hall diwar-benn an digoll a c'houlennomp diganthe er Marok, a zo bet pell dez kontanti ar Republik. Ar Spagn a fell d'ezhi miret ar vanden douar a zo bet roet d'ezhi ganeomp — pe kentoc'h gant Delcassé — en Hantler-Noz, heb di-c'haoui abanomp gant ar pez a glaskomp kaout diganthe en trok. An engleadedeg a zo torret et a beteg gweled, ha Franz, heb pleal muic'h euz loden vro ar Spagn, a ia dustu da gomans renka an traou er Marok var he c'hont.

Testament eun den foll
Eun den pividiik hanvet Sapène bet serret en eun hospital tud foll, an euz testamentet en eur vervel e holl fortun, tri milion da... Roue Spagn. Ar paour keaz barbouell-ma n'en doa ket muic'h a rezon da rei e draou da roue Spagn evid da roue Prus, dreistholl pa 'n evoa heritourien ha kerent tost paour awal'h.

Roue Spagn an euz revuzet an tri milion-se, c'houi gav d'eo'h ? Tra ! N'eo ket ar rouane brema a

Romant gazeten "AR BOBL" 26

Kloareg Kerilis

GANT
Loeiz AR FLOCH

— Ia, mont a rin asamez ganez, va mignon, evid taoler va malloz var an hini he deus esaret va zrompla ha lez ac'honan da lavaret d'id re c'hellin morse da drugarekaat awal'h evid da vadelez.

Eun heur goude e oa an daou vignon e ti-kear Kemper, hag eur skrivaniar a roas d'an aotrou Calimis ar c'heleier a c'helle da rei diwarbenn an intanvez Parailler. Mont a rejont o daou da leina en eun hotel, hag eno ar mestr a roas c'hoaz da Herve kalz a geleier diwarbenn ar Goullouren.

Goude beza trugareket e vignon Lapluche, Herve a gemeras an trein a gase anezan da Huelgoat. Goude beza debret sioulik e goan, e ias da esa kouskat. Mes allaz i ar gounnar a vire outan da gloza e zaoulagad hag e kreiz an noz e savas da skriva al lizer-ma d'an aotrou Kermadel.

grench var dri milion, na var dri gwennek ken neubud.

Alfonsik an euz kaset an afer dirag ar Justis, evid gallout dond perc'henn da fortun an hini sod. Gwellet e vo petra lavaro Itron Justis, rag beteg ama, ar re foll n'allent ket testamanti hervez al lezen.

Ar grèd du
Ar glauouerien a zalch'h bepred heb labourat. Lavarout a rer ebarz en Bro Saoz e pado ar grèd c'hoaz eiz pe bezmek devez. Ar mestrou a revuz labour d'an ouvrierien defot a c'hlaou douar hag ar re-ma a zo krog da 'n em glemm.

En Alamagn 'man kont memez tra, ar glauouerien o deuz paouezet da labourat er Westfali.

Eun heillon aretet gant eur c'hi
Eun neubud heillon da oa oc'h ober trouz var ar ru Davron, en Paris. En em gavet a reaz eun ajant polis a lavaraz d'ei re peuc'h.

Unan outho o klevet kement-se a zigoraz e goutel, hag a oa o vont da sank a nei en korf an ajant-ma. Hema c'houitellaz neuze d'ei gi, pehini a arruaz hag a lampaz gant an heillon dustu, hag hen diskaraz.

Ar poliser a baseaz neuze ar minotou d'eun var e zaouarn ha d'ar violons.

Mitez eur ministr havet krouget
Disul, en Paris, en ti an aotrou Pams, ministr al labour-douar, eur Vrotonez he hano Rose ar Bail, kiginourez, a zo bet kavet krouget.

Ar memez de ebarz hotel ar memez aotrou Pams, en Perpignan, a zo bet lac'het eun ouvrier o kouezal divar lein eur skeul. Ar porzier a zalch'e troad ar skeul a zo bet gouliet ive.

N'euz ket chanz, an aotrou Pams, gant e zervijourien.

Taolou tulet Languidik
Dilun e tremene dirag ar barnar an aotrou Jaffre, person Languidik. An afer-ma a bad pell-zo, abaoe ma oa bet gwerzet douarou ar fabrik en Languidik.

Seiz test a lavar penoz ar beleg-ma a nevoa isitet an dud dre bron an overen bred da vond da hopal dirag ti ar Goff, pehini a nevoa prenet ar madou-ze. Mez daou dest varnugent a lavar ar c'hontrel.

Ar varnedigez na vo ket rentet araog eiz deiz.

Evil venji an njer Védriñes
Evel hon boa lavaret ar un dremenet, ar lapous-nijer brudet kement, Védriñes, a oa 'n em laket var ar renk evid mont da zepute en Limoux. Trechet eo bet gant eun all, an aotrou Bonnal. Tud e gostenn p'o devoa gwelet e kollent a zo bet et dirag ar sous-prefetti lec'h m'o deuz divarc'het an dorejou ha great chao.

N'eo ket brao kaout affer ouz ar sort « lapoused. »

La grève houllière

Si quelqu'un supposait encore que l'on peut étudier les questions économiques sans tenir compte des masses sociales et des mouvements qui les agitent, l'histoire du mois dernier suffirait à mettre en évidence la fausseté d'une pareille conception. La guerre italo-turque, les négociations marocaines avec l'Espagne, presque aussi interminables et aussi irritantes que celles avec l'Allemagne, les troubles de la Chine, du Mexique ou du Sud-Amérique, tous ces conflits intérieurs ou extérieurs, guerriers ou diplomatiques ne sont rien auprès des grèves de houillères, hier en Belgique, aujourd'hui en Grande Bretagne, demain en Allemagne et peut-être en France.

Ces interruptions de travail sont néfastes pour l'industrie. Pour les charbonnages, cela est évident; et l'exercice 1911, dans les houillères belges, éprouvées les premières, a donné des résultats que les Sociétés minières des autres pays feront bien de méditer, afin de connaître ce que l'avenir leur réserve. Dans la métallurgie, les commandes ne pourront probablement pas être livrées aux dates convenues; là où sévit la grève charbonnière, des usines sont parfois obligées d'atteindre leurs feux. Les autres industries — qui toutes dépendent de la houille, sauf quelques usines hydro-électriques encore peu nombreuses — voient déjà leurs prix de revient augmenter et, comme le cas s'est déjà présenté en Grande Bretagne, un chômage plus ou moins long s'imposera quelque jour. Les transports sont particulièrement vulnérables, les chemins de fer anglais réduisent leur trafic. Ainsi les incidences économiques des grèves de charbonnages sont innombrables et tous les ressentiront durement.

On voit aussitôt quelles perturbations doivent être prévues dans la vie sociale. C'est déjà un fait grave que des organismes irresponsables puissent à leur volonté désorganiser toute l'économie d'un pays. Sans doute est-il juste que le travail, comme le capital, puisse défendre ses intérêts. Mais si le capital est soupçonné de machiner des coalitions dangereuses pour la cité, on le poursuit comme un malfaiteur; au contraire les coalitions du travail sont respectées même quand elles deviennent un danger public, même quand elles imposent la volonté d'une minorité agissante à la timidité des masses ouvrières; ainsi voit-on les taxis-autos de Paris ne se risquer à circuler que munis d'une carte bien apparente attestant qu'ils paient la dime à une organisation gréviste; cela dans le même temps où, sous prétexte de coalitions de marchands, on forge des chaînes pour entraver le commerce accusé de préparer des accaparements problématiques, ou plutôt irréalisables. Telles sont les manifestations sociales directes des grèves. Là aussi il faut ajouter de multiples incidences; tout d'abord la cherté de la vie et la misère pour ceux-là précisément qui ont causé la rarefaction des produits; ainsi s'accroissent eux-mêmes et vont toujours grandissant les mécontentements et les haines.

— Nan, va mam, ne zimezin biken ken, rak re dost eo bet d'in koueza er poull en deiziou all, hag evid an dra-ze eo ez oun deut d'ar gear da lavaret d'eo'h emaoen erru aman da chom.

— Ha da studi, paotr ?

— Lizik a zo deut breman da veza eur baotrez diluret, hag an amourusted a zo savet d'he fenn, ha karet a ra ouz a greiz he c'halon Per-Mari Savidan, va c'homis braz. Sonj em beus da rei d'ezo va studi pa vezint dimazet prestik. Kaozeet em beus dija ganto o daou, ha laouen e oa o c'halon oc'h va zrugarekaat. Nemed em beus divizet e ranko va breur-kaer kemer Lanik da skrivaniar keit a ma karo chom gantan, ha mar teufe d'ezan dimezi divezetoc'h rei d'ezan daou c'hant lur ar miz evid e labour. Kredi ran ivez ho peuz labourat awal'h va mam, hag en deiziou all-ma e teufoc'h d'am maner da gemer ar renoz ho peus mirlet. Soazik, da c'hortoz ma teui unan bennag d'he goulenn, a jomo da ober d'omp ar gegin. Lom, pa pa vezo echu gantan e amzer soudard, a deujo ganeomp da labourat ar jardin ha da entent oc'h al loened em beus sonj delc'her evid va dizinou. Evelse e tremenimp euzuz hor buez ken a deujo an ankou d'hor gelver.

Le résultat fatal de ces troubles économiques est l'intervention de l'Etat, qui s' imagine pouvoir rétablir la marche normale de la vie avec des règlements et des lois. Or il faut remarquer que l'Etat est bien souvent le premier coupable, depuis qu'il croit avoir pour mission de faire bonheur de ses administrés. Les grèves du Borinage sont la conséquence de la loi des retraites; les conflits toujours prêts à éclater en Belgique résultent de la situation précaire faite à l'industrie extractive par les lois sociales et surtout par celle qui limite arbitrairement la durée du travail quotidien. De même les grèves de Grande-Bretagne ont à leur base la journée de huit heures; car s'il plaît à certains de prétendre que leur véritable cause est la demande d'un minimum de salaires, il tombe sous le sens que cette exigence est le résultat naturel de la fixation d'un minimum de travail; on ne limite pas l'arbitraire, et le corollaire d'une loi interdisant de travailler plus d'un certain nombre d'heures est une loi interdisant de payer ce travail moins d'un prix déterminé. Le règlementation appelle la réglementation; l'arbitraire engendre l'arbitraire; ou s'arrêteront les peuples dans cette course à la ruine ?

Yann Morvran GOBLET.

Chronique celtique

Irlande

La Ligue Gaëlique
Nous lisons dans *An Claidheamh Soluis* (Ar C'heza Heol) organe de la Ligue Gaëlique d'Irlande :

« En ce qui concerne le fonds de la Langue, nous rappelons aux militants que la Ligue ne peut pas vivre sur les souscriptions passées. »

La Ligue Gaëlique lance chaque année le même appel à toute l'Irlande. Il s'agit de sauver sa langue nationale, et de gaëliciser les parties de l'île attaquées par le virus anglais. Depuis 15 ans qu'elle existe, cette Ligue a acquis en Irlande une haute autorité. Grâce à son système d'organisation en « Branches » autonomes constituées dans chaque localité, elle a évité le danger de la centralisation dans une seule main.

Bien entendu, nous n'avons rien de semblable en Bretagne. Nos Unions ou nos Fédérations Régionalistes sont de faibles associations qui n'ont même pas pu grouper la Bretagne bretonnante autour de leur bannière, parce qu'au lieu de créer des comités distincts dans chaque localité, elles se sont attachées à cette erreur foncière qui consiste à éparpiller une société déjà petite en 7 ou 8 sections » qui n'ont ni les mêmes intérêts, ni le même but, ni les mêmes moyens, et qui se contrecarrent dans leur action plutôt qu'elles ne s'entraident. Agriculture, Langue, Littérature, Peinture, Industrie, etc. sont des bases à des sociétés « régionalistes » spécialisées et agissant séparément; il ne semble pas que si la Ligue Gaëlique ait ainsi procédé en voulant accaparer toutes les formes de l'activité nationale, elle eût réussi à grouper 30.000 adhérents.

En se fixant un but unique et non plusieurs buts différents, elle évite des compétitions regrettables entre les personnes; elle veut le relèvement de la « nationalité », de la littérature et du langage (c'est tout un) et elle obtient des résultats merveilleux par l'autonomie qu'elle laisse à ses comités et sous-comités.

Ce qui nous représente le mieux en France le système de la Ligue Gaëlique, c'est ce qu'on appelle vulgairement la *Société Mascaraud*. Douglas Hyde qui a fondé la Ligue et le sénateur Mascaraud, qui a créé son Comité Républicain Industriel, Commercial et Agricole, sont deux hommes qui ont eu à peu près la même tactique; ils ont tous les deux par leur parole et leur influence personnelle réussi à faire surgir des comités dans tous les coins de leurs pays; ils ont eu surtout le talent de savoir faire sortir l'argent de terre, et par l'argent, ils ont acquis la puissance, les faveurs, l'autorité.

En Irlande, on se fait recommander de la Ligue Gaëlique pour obtenir une fonction dans le pays, ou se créer une situation en Amérique, de même qu'en France, on se fait pistonner par l'Association de M. Mascaraud si l'on veut être casé ou simplement décoré.

Ce qui montre de quelle puissance la Ligue Gaëlique dispose dans une île qui ne compte pas plus de 5 millions d'habitants, c'est le Fonds de Langue (Language Fund) qu'elle prélève en Irlande, par souscriptions volontaires, chaque année.

Son « impôt » pour l'année 1912, d-jà versé, se monte à 3.225 livres sterling, soit en chiffres ronds à quatre vingt-un mille francs. Ce sont là seulement les contributions pour la Langue, recueillies dans les comités; il convient d'y ajouter les cotisations obligatoires pour les membres actifs, les dons des membres honoraires, les abonnements à l'organe hebdomadaire de la Ligue, qui paraît sur 12 pages du format des *Annales Politiques et Littéraires* (8.75 par an). Sans exagérer, la Ligue Gaëlique dispose de 150.000 francs chaque année. Et malgré cela *An Claidheamh Soluis* se plaint. Il écrit le 16 mars :

« Nous avo s mis au jour et édité une « littérature moderne, vivante; nous avons « formé un vaste corps professoral; nous

« avons converti la meilleure partie de l'Irlande intellectuelle à nos vues, mais l'œuvre est encore à faire. Le gaëlique est « encore en danger, et la partie non irlandaise de l'île reste encore à gaëliciser. C'est pour cette œuvre de salut et de rénovation que nous demandons de l'argent. »

Et l'argent afflue. Si une société de langue bretonne pouvait seulement se constituer un fonds annuel du 1/3 de ce dont la Ligue Gaëlique dispose, aucun obstacle ne saurait prévaloir; elle s'imposerait irrésistiblement à tous. Au lieu de cela, nos Informations nous indiquent pour l'Union Régionaliste, un revenu de 3.000 francs avec 600 membres, et pour *Unvanter Breiz*, un fond de 500 francs avec une centaine d'adhérents. Le *Gorsedd*, dont les membres, peu nombreux, sont élus, et ne payent pas de cotisation obligatoire, ne dispose que de peu de ressources financières.

Chaque malade à heureusement son remède. En Bretagne, l'initiative privée supplée à la faiblesse de l'effort collectif. Les trois journaux populaires qui ont une rédaction bretonne régulière, le *Courrier du Finistère* à Brest, *Kroaz ar Vretoned* à Saint-Brieuc, et *Ar Bobl* à Carhaix, atteignent un public aussi nombreux et surtout plus divers que *An Claidheamh Soluis*.

Notre langue enfin vient de se voir ouvrir les portes de l'Université de Rennes, où elle a pris rang de langue d'examen. L'irlandais n'en a pas obtenu davantage à Dublin. Que serait-ce si nous avions le *Language Fund* de la Gaëlic League ?

TALDIR.

Courtes notes sur le Congo

Bankoa, roi des Batékés

Bankoa réside à environ quatre kilomètres de Brazzaville. Comme tous les roitelets africains fétichistes, sa puissance est nulle. Et c'est tant mieux, car comme ses congénères de l'Afrique centrale — et ils sont légion — il est abrutit par l'oisiveté, l'alcool et les femmes.

Bankoa vient parfois à Brazzaville ou il fait des entrées pittoresques. Comme avant-garde il a l'un de ses hommes qui joue de l'accordéon, puis S. M. apparaît affalé dans un pousse-pousse qu'entourent ses ministres et hauts dignitaires. Ses femmes et ses enfants suivent. Et tout ce monde-là court pour se maintenir à l'allure du véhicule royal.

Comme je l'ai dit, le roi Bankoa est alcoolique. A ce sujet, le gérant d'une maison de commerce de la ville, M. M* m'a conté une visite dont l'honora Sa Majesté.

Bankoa arrive, descend de son pousse-pousse, salue et fait remarquer qu'il ne vient pas souvent. « Aussi, ajoute-t-il, tu vas me bien recevoir. » M. M* fait venir du period. « Non, non, tu dois avoir quelque chose de plus fort. Donne-moi du hulotkamp (genièvre). » Un apporte un cruchon d'un litre. S. M. boit la moitié et passe le reste à ses hauts dignitaires qui boivent l'un après l'autre au goulot. « Mais ce n'est pas assez. Je ne viens pas souvent le voir. Fais moi donner encore. » M. M* lui redonne un second cruchon qu'il vide seul, celui-là, puis : « Bonjour, merci beaucoup. » Le royal visiteur, titubant, remonte en pousse-pousse et retourne caver le genièvre dans sa capitale.

Tel est Bankoa, roi des Batékés.

P. LE QUÉMENT.

Garnet d'un Exilé

Voici deux ans que Jean Le Fustec (Léménih) est décédé. Déjà deux ans ! Si je m'en rapporte au cours du temps jalonné par les événements quotidiens, il me faut bien me rendre à l'évidence mais si je m'en rapporte à mes souvenirs intacts, il m'est impossible de me figurer qu'il nous a quittés. C'est extraordinaire comme ma maison qui fut si familière, est restée pleine de lui. N'est-ce pas avant-hier qu'il y venait dîner et que nous prolongions nos causeries devant une coupe de ce cidre doré de Fougères réservé pour les agapes bretonnes ? N'est-ce pas hier qu'à notre tour nous escaladions cette rue Leveur et que nous passions de si vivantes heures dans cet intérieur d'artiste si accueillant, si plein du rayonnement éblouissant de ses yeux ?

Hélas ! Rue Leveur il ne reste plus aucun souvenir de Léménih. Madame Le Fustec qui se retirait à Beaumont en Arge presque aussitôt après le décès de son mari, y est décédée en juillet dernier. Tous les objets familiers parmi lesquels récurrent nos amis sont passés en des mains étrangères.

Qu'importe ! l'esprit de Léménih est resté parmi nous. Cet héritage seul nous importe et nul n'a le pouvoir de nous le ravir. La croyance en l'immor-

Un advoulladur a zo difonnet.

taille de l'âme — qui était la sienne — m'interdit de penser qu'il aurait pu nous abandonner et se désintéresser de la destinée des Celtes.

J'ai assisté Léménik pendant les derniers jours de sa vie. J'ai vu la lutte suprême — que Hugo appela le combat du jour et de la nuit — et les détails en restent gravés dans ma mémoire. Jamais — et pourtant ceux qui ont connu Le Fustec me rendront témoignage de sa prodigieuse activité intellectuelle, de son exubérance, de sa puissance verbale, de ses enthousiasmes effrénés — jamais je n'avais constaté chez lui un pareil bouillonnement cérébral. Heures de délire, certes ! Mais d'un délire tout à fait spécial.

Les douze batailles d'Arthur semblaient se livrer toutes à la fois dans ce cerveau si bien organisé, sous ce crâne haut qu'on craignait de voir éclater comme un volcan. D'éloquentes et de véhémentes paroles, nuit et jour, pendant une semaine entière, se succédaient, confuses, entremêlées, comme si tous les commandements de cent chefs d'armée se fussent précipités à travers ces lèvres brillantes.

Aussi bien c'était pour Léménik le sort de la Bretagne qui se décidait dans cette lutte arthuriennement livrée à tous les ennemis conjurés de la Race. Cette lutte était l'aboutissement forcé de ses douze dernières années. Ses disciples fidèles, tenus plus ou moins au courant de ses grands projets, avaient espéré en autre terrain de combat que cette chambre solitaire d'un mourant. Déjà le logis qui devait servir de quartier général était loué à Brest : le mouvement allait entrer dans une phase nouvelle. Le terrain populaire allait être profondément labouré d'un bout à l'autre de la Bretagne et le semeur allait y jeter le grain de sa parole. C'est à ce moment que la mort est venue.

Cette mort me fit pourtant l'effet d'une libération nécessaire. Jamais je n'eus si bien conscience de l'insuffisance de nos organes corporels. L'esprit n'était-il pas une source prodigieuse d'énergie dont une très faible portion peut seule être utilisée pour le grossier moteur humain, si bien construit soit-il. Cette énergie aspire à s'employer plus utilement, quand le bris du moteur lui rend enfin sa liberté d'expansion. Et ceci se concilie très bien avec la doctrine de la transmigration et de la survivance de l'esprit, cette doctrine de nos lointains ancêtres résumée dans les Triades et que Léménik appelait la Clé de la Vie.

On peut alors se demander si la mort de Léménik est survenue, ou si non, opportunément ; si cette mort ne lui permet pas d'être plus librement, plus pleinement avec nous. Admettre que l'œuvre si laborieusement préparée se trouve compromise par sa mort, n'est pas chose possible pour un Celte qui croit à l'immortalité de l'esprit et à sa mission perpétuelle.

Le rôle de Léménik dans le mouvement de la renaissance est peu connu hors d'un cercle d'intimes. Ce rôle a été cependant considérable. Les idées qu'il a propagées peuvent avoir une portée incalculable. Le celtisme peut changer la face du monde. Les idées de Le Fustec ont trouvé de l'écho au delà des limites de la Bretagne chez des hommes qui ont occupé et qui occupent encore aujourd'hui des situations prépondérantes dans les conseils gouvernementaux. Il fut, je puis le certifier, le principal ouvrier de l'Entente Cordiale entre deux peuples qui passent pour être l'un Anglo-Saxon, l'autre latin, et qui sont, en réalité, deux peuples Celtes. C'est la preuve qu'une très humble situation — qui fut celle acceptée par Léménik — ne saurait empêcher un citoyen de génie, conscient et désintéressé, de préparer les voies où s'engageront un jour les destinées de son pays.

Quelques amis de Jean Le Fustec, Gallots et Bretons, se sont rencontrés, le 3^e dimanche de mars, au cimetière Montmartre, non pas tant pour commémorer une date funèbre que pour rendre hommage à l'apôtre le plus convaincu du Celtisme. Assurément point n'était besoin d'aller en cette cité mélancolique d'un cimetière pour évoquer un esprit qui ne connaît plus d'enlèvement, cependant ce pèlerinage collectif leur a fourni l'occasion de raviver leurs souvenirs en s'entretenant un moment de celui qu'ils avaient aimé et admiré et qu'ils avaient vu naître encore, tel un brasier, enflammer tout ce qui l'approchait.

Je suis persuadé qu'ils ne s'y seront pas rencontrés en vain. L'esprit entièrement dégagé de la matière — qui est peut-être désormais dans le cercle de la Félicité dans l'intimité des grands esprits, saints et héros de notre Race — leur donnera de salutaires inspirations en vue du triomphe de la cause celtique par les œuvres littéraires, artistiques, philosophiques et sociales auxquelles ils collaboreront tous à des degrés divers.

Yves BERTHOU.

L'affaire Biollay revient sur l'eau

On se souvient encore dans la région du drame qui se déroula au village du Coadou, en Saint-Hermin, le 21 février 1907. Un individu, ruiné, étranger au pays, nommé Claude Franklin Biollay, qui y était venu demeurer avec sa femme, tua d'un coup de fusil, à la suite d'un long procès et d'une dispute avec le garde-chasse Fonteneau, la femme de ce dernier, mère de plusieurs enfants en bas âge.

Traduit de ce fait devant la Cour

d'Assises du Finistère, Biollay fut condamné à 15 ans de travaux forcés, peine qui fut commuée, à la suite de hautes démarches, en 10, 8, puis 6 ans de réclusion.

Biollay achève d'accomplir sa peine à la maison centrale de Melun. Il paraît qu'il serait question de l'interner ensuite dans un asile d'aliénés.

Mais Biollay possède des protecteurs influents qui se sont intéressés à sa triste cause.

Dans Le Journal des 16 et 17 mars, M. Jacques Dhur affirme l'innocence de Biollay. Il va jusqu'à le présenter comme une victime, comme un incompris.

«... Dans la lutte, écrit Jacques Dhur, un coup partit, qui vint frapper Mme Fonteneau en pleine poitrine. En bonne justice Biollay ne devrait pas être inquiété.»

Le meurtre de cette pauvre bretonne méritait peut-être des félicitations officielles.

D'autre part, une pétition signée de 16 noms, où l'on voit figurer MM. Jacques Dhur, Urbain Gohier, Brossé, directeur de l'Aurore, Le Hérisse, député, Colin, sénateur, Gerdrat, directeur au ministère des colonies, etc. a été adressée au directeur de l'asile de Clermont pour protester contre l'internement projeté du condamné du Jury finistérien.

Chronique Electorale

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes MM. Hugot-Derville, Soulière, Masson, Guichaoua, Gouritin.

Ballottage. Les voix se répartissent ainsi par cantons. Canton de Quimper. — Hugot, 1732; Soulière, 1325; Masson, 1117; Guichaoua, 181; Gouritin, 155.

Flèches

Qui trompe-t-on ? Le Pays Breton publie le programme des Concours annuels de l'Union Régionaliste Bretonne. Verrons-nous le Bulletin de l'U. R. B. publier à titre de réciprocité le programme des concours de la Fédération Régionaliste de Bretagne ?

Cela me remémore une page d'histoire de jadis.

Au pardon de St-Servais, dont le souvenir est conservé en Bretagne, les pèlerins des 4 cantons de Breiz-Izel se battaient à coups de pennabaz pour l'honneur de porter les bannières et les reliques. Il y avait parfois mort d'homme, et l'on dut interdire ces matches pieux.

Mais le soir venu, Léonais, Cornouaillais, Trécorrois et Vénètes se réconciliaient autour des pots de cidre, après avoir royalement payé la casse.

Les Bretons n'ont pas changé.

Jean LE GOARÉGUER.

TABLETTES D'UN BRETON

Les "cinq cens mille millions de charrettes de diables" au nom desquels frère Jean affurait Panurge, se sont rués à l'assaut de l'antique Eglise de K. et le clocher en casque-à-mèche fut vigoureusement ébranlé d'un vieux hêtre, poussé presque au seuil du sanctuaire, dans le hasard lointain des fâmes. Les bras dégaris de l'arbre ont secoué l'antique bonnet, et sous les énergies qui ébranlent, la lourde « Klipen » s'est abattue, dans l'herbe drue du vieux cimetière, tandis que s'allait désespérément musser en quelque trou, le coq glorieux des soleils d'autrefois. Puis, le hêtre lui-même a payé cette surabondance de vie, qu'il pensait communiquer au parochial vieillard. Pour consolatrices de sa chute, il ne trouva que les dents acérées des harpons qui seclonnaient, et à l'endroit même où, jadis, les clercs bretons, un livre à la main « pâlaient en recubant, sous le tegme du fage », les morceaux de son pauvre corps décapé, échurent aux saboteurs ennemis des frondaïens trop durables.

Privé de ce rideau, tour à tour verdoyant ou grisâtre, sous lequel s'enroulaient les vents cajoleurs, le pauvre clocher, sans coiffure et tout honteux, regarda l'horizon de ses yeux de cloches. Il y a longtemps qu'il ne le vit et il lui semble que la courbe en est plus lointaine. Voyait-il jadis jusqu'à la mer ? Les pavements de son voisin d'en face, si mathématiquement trapassés, ne se parpillaient-ils pas, de ci, de là, en une troupe grondante et feutillée ?

Soudain, la conscience lui vint de quelque chose qui ne sera plus jamais, et derrière lui, d'ailleurs, dans la nuit, ne se dressait-elle pas vers le ciel morne, cette sorte de long tube rouge, au-dessus des toits élevés par l'industrie, si pressés les uns contre les autres, que l'on dirait des monts bleus, conduits, dans tout ce vert, par une houlette d'écarlate, ou plutôt par un boudin à ressorts ?

"En usine, on voudrait changer la métairie" Jamais plus, en ces lieux, dans un ciel d'artiste, ne s'allumera la flamme des enthousiasmes. Les ébranlements furieux, que lui-même, clocher respectable, par sa vieillesse, a subis, ne sont-ils pas les gestes de l'Esprit de nivellement, qui, il y a plus de cent ans, vint, à ses pieds, esquiver d'impuissantes grimaces, mais qui, au-

jourd'hui, frappe, à coups surs, d'astralisme les arbres et les clochers gris ?

Au col du malade, ainsi qu'une épingle inutile, à la chemise qu'entr'ouvrait la jupe finale, pend la pointe du paratonnerre, et cette pointe est aussi bien un doigt qu'une épingle. Que montre-t-il ce doigt ? Rien, comme l'on dit dans nos vieilles cantilènes, si ce n'est la douloureuse toiture que, par plaques, désertent les ardoises, si ce n'est l'immense pelote, dont les vaporeux célestes ne font qu'activer les progrès. Au dedans de l'Eglise, au-dessus des fonts, dégoûté d'elle, en hiéroglyphes accusateurs de la négligence du Municipale, tenu, de par la Loi, aux grosses réparations, une sanie accusatrice.

De Maurice Barrès, et avec lui, de tout ce qui a un nom, dans le monde des Lettres et des Arts, a été entendue une voix puissante, sur la Terre des Gaules, pour que fussent sauvées des ruines qui périraient elles-mêmes, nos Eglises les plus humbles comme les plus glorieuses. Se doute-t-on qu'en Bretagne, la terre fidèle aux songes, sinon aux commandements du Passé, dépérissa, d'une telle négligence, la demeure des vieux Saints, fondateurs de la Patrie ? N'appartient-il pas, dès lors, à tout breton, d'élever la voix ? Ce n'est pas pour "la Reine des Cornouailles" comme Brizeux chante notre cathédrale, que finit, mais pour l'une de ses filles qui n'héritera en rien, des splendeurs de sa mère. Et qu'importe sa laideur ? N'a-t-elle point contenu, dans ses flancs, les générations d'Hommes et de Femmes, plus rapprochés que nous, du Tronc Primitif, et qui, eux aussi, sont maintenant nos Morts ? Pourquoi, faute d'un peu de ciment, avons-nous laissé, dans l'ancien cimetière, troubler leur dernier sommeil, de la chute retentissante de cette pièce du clocher ?

Trois mois ont passé depuis que s'est abattu le fût sacré de l'œuvre ancestrale, et les descendants de ceux qui, la nuit, pleurent le bourg, ont peur qu'un préfet, venu de Paris, ne trouve trop chargée la note des planches, de l'ardoise et du ciment, que réclame la vieille demeure atavique !

Léon LE BERRÉ (Abator).

KONSORTED PARROZ CARNOËT

La Grande Fête Bretonne du 2 juin

Nous sommes actuellement à même de compléter nos renseignements au sujet du concours de chants bretons que nous annonçons dans notre dernier numéro :

- Ce concours est doté de 60 francs de prix dont 45 en espèces, offerts par M. Paul Lemonnier. 1^{er} prix. — 20 francs. 2^e prix. — 15 francs. 3^e prix. — 10 francs. 4^e prix. — Histoire de France, illustrée en 2 gros volumes. 5^e prix. — Un volume Breizis, relié. 6^e prix. — — — — — 7^e prix. — Un volume Breizis broché. 8^e prix. — — — — —

A chacun des quatre derniers prix s'ajoute une feuille de Proverbes, publiés par l'admirable « Brizeux ».

Ces 8 prix seront attribués aux meilleurs chanteurs et chanteuses populaires du Canton de Carnoët, qui réuniront le plus de qualités comme paroles, mélodie et organe.

Donc, la Fête comprendra 3 parties. Le matin à 9 heures. — Concours de Lecture en Langues bretonne et française entre les enfants de la commune, ayant pris part aux épreuves écrites.

A 10 heures. — Concours de chansons et de vieilles gwerzes bretonnes.

A 2 heures de l'après-midi. — Représentation de la pièce de théâtre populaire breton, Malo Corret an Tour d'Anvergn, accompagné de nombreux intermèdes.

A l'issue de la représentation, proclamation des lauréats des concours ayant eu lieu le matin, et distribution des prix.

Les concurrents chanteurs et chanteuses devront s'inscrire, soit personnellement, soit par lettre, chez M. J. Guichard, au bourg de Carnoët, avant le 1^{er} juin, dernier délai.

Nous publierons en temps et lieu le programme détaillé de cette Fête, tout à l'honneur des jeunes Konsorted.

J. GUICHARD.

Ar Soupreded hag an Depute

Arru zo eun histor fentus awal'eh en Loudéak. Ar gear-man he deuz an curvad da gaout evel ma'er an Aotrou Turmel, pehini zo ive depute eil loden-vro Gwengamp hag evel eilbrefed an aotrou L'Hommédé (lezhavet Denik Doue).

Fors amzer zo, ar ma'er-depute hag an eilbrefed na n'ont ket gwall vad asamble. An Turmel a zo deut fall gant ar Prefed, aboue ma n'ez savel eul listen senatorial eneb d'an hini ofisial ; rags, e ar soupreded a dlee heuil opinionion e vestr, hag ober d'an aotrou Turmel pa'ea ker e zizentidigez.

Mez n'eo ket eur penn-gall a zo gouezet da lakat da blega Potr Kerne ; eur soupreded n'eo ket kapabl d'ober aoun d'ezan, ha n'eo ket kistionou a gosten pe a barti a harzo an Turmel da lavaret e begemend d'ar soupreded, pa vije arru braz an dog bilhan a vage en intension d'ezan.

Ar sun-ma ar Franc Parleu, gazeten ma'er Loudéak, a zigas d'omp eilpal-dennou kenta ar c'hi fanouillek. Pegel an euz gwall rust, euid an dro genta, en kof gar Denik-Doue. Deut eo an tam gantan !

« Perag, emezan, a zo roet mil lur gresk d'ar soupreded, eur choz den iaouank dizempe heb bugale ? Euid e vutun ? Pe euid e varo ? (Herve doare ar soupreded a zo barrek.) Ar soupreded a zo leun a lor'h... red eo ober lez d'ezan evel d'eur prinz, lost eo d'e ar c'hant, pa ve eur gouel madeleuz e ia d'e chodol hag e ro 10 gwennek ; gant ar maerion eo rok vel eur c'hi ; rei a ran

restachou e chas d'e vevelien ; hag ar gwasa zo, siwaz, gwelle e kar ar gwin euid an dour.»

War lerc'h an artikl ifamus-ze, an Aotrou L'Hommédé an euz kasel daou dest d'an Aotrou Turmel, euid goullenn dislavar pe emgann.

An Aotrou Turmel an euz revuzet reseo anezo.

Delliou buez

Aboue eo deut an Den er-maez euz daouarn e Grouer, pehini, hervez ar Bibl, an noa roet d'ezan rouantelez an Douar hepkon, ec'h eo en em lakeet heb koll kalon da glask piaoui c'hoaz daou damani all : an Aer hag an Dour.

Kenta ma welaz an Den kompenzenou ledan ar Mor dirag e zaoulagad, e fellaz gantan treuzi anezo ebarz eur graouen ! Ar graouen a zeuz da vag, ar vag da lestr, ha ne oa ket awal'eh d'ezan gallout redék war c'horre an dour ; ar pesked a iea dindan-an, a fellaz d'an den mond d'o heul bete fonz ar mor. Hag en deuz kavet neuze al listri burzudus-ze a neû dindan an dour buanoc'h euid ar buanna siliou.

An Aer ive a roa c'hoant d'an Den. Jalouz e oa deuz evnedigou Doue. C'hoantaat a rea dioueskell evello.

Ar c'henta re a esaz dioueskell, a oa daou C'hresian hanvet Dadaï hag e vab Ikar. Dadaï a oa sur eun jiner gwiziek euid e anzer : impentel en doa eun esped dioueskell great gant koar ha plun. Dadaï a stagaz e ziouaskell neuze euz e gein hag eur re all ouz keuz e vab, hag o daou e kemerjont o nij diouz enezen Kret euid mond beteg ar Sicil.

Mez ar vojen a lavar e oa en em savet Ikar re uhel ; an heol en doa tomet ha teuzet e zioueskell, hag ar paour kez a oa kouezet var ar reier kichen enezen Samos. E dad, finoc'h, a chome rez an dour, hag a c'hebleie mare da vare e zioueskell. Evelse ec'h eruaez en termen e veaj.

Er bloavez 66 goude J. K. Simon ar Majision, euid prout d'an Impalaër Néron e oa galloudusoc'h euid sant Per, a reaz ive dioueskell, hag a zavaz en aer dirag eur bobl a dud. Mez koueza reaz, hag en em lak'haez.

En Amzeriou Kreiz ar sperejou a gomanzaz studiail a dost nij al lapoused. Leonard a Vinci, al livar' braz euz an daolen Jaconde en deuz skrivet ive eul leoric var ar C'his du nijal, lec'h ma neuz diziget meur a skuer d'ar mekanikou hinvret gantan, hag o deuz henveldigez gant ar re vrema, nemed ne oa ket dizoleet c'hoaz ar motor-dredan.

Er bloavez 1783, Joseph Montgolfier, euec'h en em staga deuz ar peiz a oa bet gret en e raok, a glaskaz en em zével en oabl dre eur mekanik shanoc'h euid an aer, ar c'hontrol euz ar lapoused, pere zo p'anneroc'h euid an aer.

Ober a reaz eur c'houezig vraz hanvet ballon. Karga reaz anezhi a ezen dom hag en em zavaz da krec'h ebarz eur baner staget deuz lost ar c'houezig-ge-ze.

Epad an XIX^{em} kantved ar balloniou en em barleteaz c'hoaz, mez brema, achu eo amzer gaer ar ballon. Ar ballon eo oa nemed eur bugel neve ganet.

An eil varlerc'h egile tud gwiziek, sperejou hardiz, a zal'eh da labourat euid kaout ar gwir mekanik da nijal. En touez ar glaskerien-ze a zo bet kavet daou Vreizad ; unan deuz Douar-nenez, e hano ar Briz, pehini var dro ar bloavez 1857 en doa fabriket eul lapous braz : hen en em boze er c'hreiz, hag en em sklape divar lein an tevennou var an aer.

En 1871, eur Breizad all hanvet Prigent a impentaz eur mekanik gant peder askell hag a nije evel eur valen. Ar C'hallaoued Danjard, Pomès, Moy, Penaud, Gauchot, Jobert, Bréarey, Dandrieux, an Estranjourien Achenbach, Forlanini, Edison, Pierpont, Langley, Hargrave, a zesina ive nije-rezed gant dioueskell ha gwinsou-tro (hélices). Mez ar mekanikou-ze n'en em savhont biken en aer.

An XX^{em} kantved a gurunaz labour an nijerien. Ar c'henta nij g'ehion a zo bet great gant Santos Dumont, an 12 a viz du 1900 ; daou c'hant metr hepkon.

Nag a arokaat en eur ober pomp bloaz. Marzus eo !

Ar 25 a viz Gouere 1909, Bleriot a dreuzaz ar Manche var eun aerblenez... Pebez strakadeg douarn er bed holl ! Aboue, hon nijerien o deuz graet mirakliou all. Meur a hini, siwaz, en deuz pacet gant e vuez ar gavaden vuru-dus. Mez pa gouez unan, daou en em ginnig.

Bro C'hall a zo a bell ar genta o tiskuez ar skuer. Muioc'h a aerlistri a zo en Franz euid heb lec'h all a bed. An nijer Beaumont a skrive : « Buez an den a vezo c'henchet penn da benn dre implichen an nijerezed. Pourmen a refer dre an aer evel ma poumenner war an douar hirio. An dud ac'h eio a vro da vro evel mar ec'h cont brema a gear da gear. Ar glejou a zispartl ar boblou a vezo diskaret... »

ANAON MARZIN.

Un remede souverain

Toute puissante pour guérir l'asthme, le catarrhe, l'oppression, la toux spasmodique, la Poudre Louis Legras n'est pas moins recommandable pour prévenir et enrayer les complications qui proviennent de la bronchite. La toux opiniâtre et l'expectoration exagérée qui en résultent sont guéries rapidement par l'emploi de ce remède si efficace et si peu coûteux. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 130, Boulevard Magenta, à Paris.

Keleier Kerne-Uhel

KERAEZ

Auguste CROC, horloger-bijoutier à CARHAIX, prévient sa clientèle qu'il est correspondant de la maison Bossard-Bonnel, de RENNES, pour tous les instruments de musique ainsi que pour les accessoires. Voir au magasin les nouveautés musicales parues.

Changement tous les mois. La Maison se charge des réparations 11-12.

Conflit du travail. — Les ouvriers du Bâtiment, au nombre de 80 à 100, se sont mis en grève, mardi sur le refus de leurs patrons MM. Aug. et Y. Guéguen, frères, Louis Baniel, Kerboto et Bouguennec, de leur accorder les augmentations qu'ils exigeaient. Le citoyen Trévenec, un Carhaisien, secrétaire de la Bourse du Travail de Lorient, est venu, mardi soir, conférer avec les grévistes à la salle Pouliquen et les a engagés à la résistance.

Les entrepreneurs, de leur côté, ont répondu qu'il leur était matériellement impossible, pour le moment, d'augmenter leurs tarifs de salaires.

Le comité de grève a adressé vendredi des convocations aux patrons pour tenter une conciliation devant le Juge de Paix. La réunion est fixée au mardi 26 mars.

Loterie de bienfaisance 8^e liste. — Mme Couteller, une garniture de cheminée — M. Bardot, 2 vases cache-pots — Mme Lo Clech, une douzaine serviettes de toilette — Mme L. Léonès, 3 bouteilles vin blanc — MM. Tanguy et Branellec, 3 bouteilles Pierrot — Mme Jaeg, 2 seaux confiture — Mme Le Goff, 2 déjeuners — Melle Mario Rivoal, un facon bonbons — Anonyme, un seau confiture — Anonyme, 2 boîtes crème — Mme Montfort, Plouguer, 2 vases décoratifs — Anonyme, un déjeuner — M. Paneroc, un coupon étoffe — Anonyme, 6 bols, un sucrier — Anonyme, une bouteille malaga — Mme Joséphine Penne, une bouteille quinquina — Mme Marie Garnier, une lampe à essence, cuivre — Mme Trévoux, une demi-livre chocolat — Anonyme, 2 verres — Mme Jeanne Razer, une bouteille vermouth — Melle Manach, une paire chaussons — Mme Vve Anthoine, 6 tasses à café avec soucoupes — M. Romain, Paris, une montre — M. Banier, Paris, un lot échantillons bonbons — Mme F. Pinson, 2 paineaux peints — Mmes Hervé et Baron, 6 serviettes de toilette — M. Legentil, une boîte bonbons fins — Mme Bozec, un lot échantillons — Mme F. Méhou, une garniture de toilette — Mme F. Méhou, une tôle cirée — Mme Bescond-Jaffray, un parapluie — Mme Le Gac, une paire chaussons — Mme Bosson, boulanger, 6 bols, un bûche — Mme Pinson, restaurant, un litre Chanbord — Mme Débordés, une bouteille Blix d'Armorige, une bouteille Châtelaine, une bouteille Fraissete, une carafe fraise — Mme Trévenec, 2 déjeuners soucoupe — Mme Quémenner, boulanger, un plat décoratif — Mme Vve Loriguer, une brassière laine — un bonnet dentelles — Melle Guyomar, Morlaix, une plante d'appartement — M. Maurice Adam, une surprise — Mme L. Goulaouën, une mercerie — Mme Urvoas, 2 bols — Melle Léontine Le Clerc, 2 bols — M. Le Bihan père, 4 bols — M. Miamand, un lot — Mme Le Gall, gare, une salière — Mme Coulliec, Carnoët, une langue de bœuf — M. A. Pellerin, Pantin, 8 kilog. Tip (margarine) — Mme David, débitant, un litre Le Vigor — Anonyme, une nappe, un service à découper — Mme Hurugon, 5 bols — Mme Lavanau, un bol — Mme Lagadec, un bol — Mme Gleguel, une paire sabots — Mme Dubay, 2 photos miniatures, 2 terres cuites, un dessous de plat — Mme Raoul, Kervozou, un poulet — M. Mahé, agent voyer, un huillier — M. Klein, conducteur des Ponts et chaussées, un lot — Mme Pilicot, 2 vases — Mme Gignalliec, un lot — Mme Le Coz, 2 bols — Mme Lejeun, une cloche à fromage — Mme Lejeun, un lot — Mme Vattel, un lot — Mme Le Bihan, 2 déjeuners — Mme Beaulieu, 2 bols — Mme Cyrille, 2 bols — Anonyme, une boîte bonbons — Mme Montfort, Moustoir, un lot beurre — Anonyme, un lot — Mme Salain, Moustoir, un lot beurre — Mme Montfort, Moustoir, un lot beurre — Mme Jézéquel, un lot — Mme André, un berceau — Mme Cougard, un litre madère — Mme Collier, un lot — Mme Labbé, boulanger, 10 verres — Mme Giffroy, un saucisson — M. A. Le Hénaff, réchaud — Mme Le Naü-lou, 1 paire de gants, 2 tasses avec soucoupes — Mme Mercier, une frielouse — Anonyme, parapluie — Anonyme, bûchet — Anonyme, blague à tabac — Mme Hamon, pot à tabac, boîte à savon.

Concours de poulches. — Le Concours de poulches pour les trois cantons de la circonscription s'est tenu jeudi matin place du champ de bataille. Le Jury était composé de Messieurs Clausel directeur des Établissements d'Inneboët, d'un commandant d'artillerie et de Messieurs Cassagnère et Boulay vétérinaires à Carhaix. Dix sept poulches ont été présentées. Voici la liste des lauréats :

1^{er} prix 200 fr., Suignard de Châteauneuf du Faou ; 2^e prix 150 fr., Yves Perrien de Motreff ; 3^e prix 100 fr., le Comte Du Laz de Clédon Pôher ; 4^e prix 80 fr., Guivareh, notaire à Carhaix ; 5^e prix 60 fr., S. Léon Cougard de Plouguer ; 6^e prix 50 fr., Yves Perrien de Motreff ; 7^e prix 50 fr., Joseph Nédélec de Plouguer ; mentions honorables Messieurs Gime Thomas, et François Le Guern.

Cartes Postales 1^{er} Avril et Pâques — M. Jean Solt informe le public qu'il met en vente un grand choix de Cartes Postales, pour 1^{er} Avril et Pâques.

SPEZET.

Un nouveau-né dans un pull. — Les habitants de Spézet sont en émoi depuis plusieurs jours. Il s'agit de la découverte dans un vieux puits, sur la route qui va à Rostargoff, du cadavre, en complète décomposition, d'un enfant nouveau-né du sexe masculin.

Cette découverte a été faite samedi par des enfants se rendant en classe.

Le lendemain dimanche on pouvait encore voir le corps flotter à la surface,

L'émou redoubla et, cependant, il ne se trouva pas une seule personne pour aller aviser les autorités.

Mardi matin, M. Ollivet, maire, apprenant enfin la nouvelle, se rendit Carhaix avec un conseiller municipal et informa la gendarmerie des faits.

La gendarmerie pécha mercredi matin les débris. Ces restes ont été examinés par le docteur légiste du canton. L'enquête n'a donné encore aucun résultat probant. Il résulte cependant que le cadavre a été jeté depuis 2 à 3 mois dans ce puits abandonné.

CARNOET

Match de foot-ball. — Dimanche s'est disputé à Carnoët devant environ 150 spectateurs un match entre la deuxième équipe des Gâs de Carnoët, de Callac, et l'équipe première des Konsorted Carnoët. Les Callacois ont triomphé par 4 buts à 2. Cette partie a été intéressante et des plus animées, vu la ténacité des Carnoëtois.

MAEL-PESTIVIEN

Une incendiaire. — La femme Guénaec, née Marie Louise Le Cam, âgée de 36 ans, mère de trois enfants, ménagère au village de Coat-Mael, commune de Mael-Pestivien, inculpée d'avoir, dans la nuit du 30 décembre dernier, mis le feu à la maison habitée par son septuagénaire impotent mari et ses enfants, comparaitra aux prochaines assises de Saint-Brieuc.

PLOUREVEZ-QUINTIN

Gare cambriolée. — La gare de Plounevez-Quintin, de la Compagnie des Chemins de fer économiques, a reçu la visite de cambrioleurs dans la nuit du 11 au 12 mars dernier.

Mme Goffic, la receveuse de gare, qui n'habite pas dans ce bâtiment, avait quitté le 11 au soir, vers 9 heures, soit après le dernier train. Comme de coutume, elle emporta avec elle la recette de la journée et ferma à clef toutes les portes.

Le lendemain matin, en arrivant à son bureau, elle constata qu'une des fenêtres de rez-de-chaussée était brisée. A l'intérieur, il y avait un désordre prouvant le passage de malfaiteurs, qui avaient emporté avec eux le tiroir-caisse, après l'avoir fracturé. Ils s'attendaient sans doute à y découvrir de l'argent, mais ils n'ont rien trouvé.

La tiroir a été découvert quelques jours après, dans un champ, à proximité de la gare.

Les coupables sont inconnus. Une enquête est ouverte.

GUISCRUFF

Un enfant enseveli vivant. — Un jeune garçon de 10 ans, le petit Le Bris, était à jouer dans une carrière de sable située au lieu dit Kériou. Tout à coup, un éboulement se produisit, provoqué par les récentes pluies. L'infortuné a été enseveli vivant et, après de longues heures de travail, on n'a pu retirer qu'un cadavre.

La douleur des parents est indescriptible.

GOUBIN

Les Ardoisières. — Le préfet du Morbihan a pris un arrêté autorisant la réouverture de la carrière de Guernanic, appartenant à M. Corentin Conan. Cette ardoisière fut fermée au mois de février 1911, à la suite d'un accident mortel.

M. Alfred Brard, député du Morbihan, et le Syndicat des Maîtres-Carriers, ont obtenu de l'Administration des Mines qu'une commission composée de professionnels fut désormais appelée à surveiller les ardoisières et à se prononcer à leur sujet. Grâce à cette institution, les ardoisières des Montagnes-Noires vont se réorganiser petit à petit, et prendre un essor nouveau.

Erçacé dans une carrière. — Un jeune ouvrier français âgé de 17 ans, originaire de Goutin, François Teurnier, employé chez un entrepreneur de Penvenan, près de Tréguier (Côtes du Nord), était occupé à extraire du sable dans une carrière lorsqu'un éboulement se produisit.

Un bloc d'argile d'environ 100 kilos tomba sur Teurnier, qui fut tué sur le coup.

Kerne-Zel

KEMPER

Notariat. — L'examen des candidats notaires du département de la Finistère, aura lieu à Quimper, au siège de la Chambre des notaires de cet arrondissement, rue du Parc, 26, le jeudi 4 avril, à 9 h. du matin.

Les candidats devront faire parvenir leur dossier à M. le président de la Chambre des notaires de l'arrondissement de Quimper, le dimanche 21 mars, au plus tard.

Assises du Finistère. — Voici la liste des jurés désignés pour prendre part à la session des assises qui doit s'ouvrir à Quimper, le 16 avril.

MM. Maximilien Fauchon, retraité à Brest; Jean Perrot, cultivateur à Guilers; Alfred Bazin, retraité à Quimper; Douguédroit, retraité à Brest; Jean Jaurès, retraité à Brest; Benoît Le Meur, commerçant à Guerlesquin; Eugène Giraud, Brest; Joseph Gestalin, ostréiculteur à Guerlesquin; Jean Lirzin, commerçant à Guerlesquin; Pierre Ricou, propriétaire à Plouigneau; Jean Dagorn, propriétaire à Quierrien; Michel Goacolo, cultivateur à Brennilis; René Le Fur, vétérinaire à Brest; Daniel Priol, soudeur à Auderne; Yves Barré, cultivateur à Plogonec; Yves Riou, propriétaire à Brest; Auguste Daniéou, retraité à Brest; Jean-Marie Goyat, cultivateur à Plouhinec; Emile Le Vilain, retraité le Conquet; Jean Landren, cultivateur à Guilers; Yves Perron, surveillant à Saint-Marc; Jean Chuto, cultivateur à Penhars; Louis Péronnet, délégué à Quimper; René Boëté, cultivateur Le Juch; René Abjean, expert à Plouguerneau; Goulven Broudin, maire, St-Frégant; Jean Louis Kerarut, boucher à Morigast; Jean-Marie Corre, boulanger à Ploulaix-Duoulas; Louis Le Moign, cultivateur à Plouvez-du-Faou; Jacques Le Corre, horloger à Landudec; Jean Louis Lagade, maître d'hôtel, Lannilis; Christophe Guéguen, cultivateur, La Marlyre; Yves Trédec, cultivateur à Spézet; Guillaume Rouzic, propriétaire à Quierrien; Pierre Andréau, épicière à Brest; Yves Collin, notaire à Concarneau.

Jurés suppléants. — Quéré; Faroux; Guédot; Jocet de Quimper.

BRIEC

Agression nocturne. — Vers 8 heures et demie du soir, le 13 courant, la veuve Le Cléach, née Marie Cuzou, 34 ans, journalière, demeurant à Coadic Per, regagnait son domicile, lorsqu'à quelques mètres du bourg de Briec, elle fut suivie par un individu qu'elle ne put connaître, mais qui la rejoignit bientôt, la terrassa sans mot dire et essaya de lui faire subir les derniers outrages.

Tout en se débattant, la veuve Le Cléach appela au secours. Ses cris furent heureusement entendus du docteur Belin, près de l'habitation duquel se produisit la scène. A sa vue, le satyre qui est un nommé Pierre Bernard, charpentier, au bourg, prit la fuite.

Plainte a été portée à la gendarmerie, celle-ci ne tarda pas à arrêter le coupable qui, malgré ses dénégations, fut écroué.

Leon

MONTROULEZ

Concours du Nord Finistère. — Le concours organisé par la société d'agriculture s'est tenu vendredi 15 mars, sur la place du Pouliet.

Voici les résultats du concours. 1ère partie. — Animaux gras. — Espèce bovine. — 1ère classe — Boucs au dessous de 3 ans : 1er prix, M. François Conan, à Kergloff.

2ème classe — Boucs de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, M. François Conan, à Kergloff; 2ème prix, M. Louis Conan, à Kergloff.

3ème classe. — Vaches et Génisses. — Vaches. — 1er prix, M. Henri, à Plourin; 2ème prix, M. Martin, à Botsorhel; 3ème prix, M. Cougard, à Plouguer.

Génisses. — 1er prix, M. Souëtre Messager, St-Martin-des-Champs; 2ème prix, M. Cougard, Plouguer.

Espèce porcine. — 1er prix, M. Guézennec, Pleyber-Christ; 2ème prix, Claude Hamon, St-Martin-des-Champs.

2ème partie. — Reproducteurs. — Espèce bovine. — 1ère classe — Durham 1ère catégorie. — Taureaux au dessous de 2 ans. — 1er prix, Mme veuve Le Moal, Dirinon; 2ème prix, Mme Sibiril, Pleyber-Christ; 3ème prix, M. Charlon, Guiclan.

2ème catégorie. — Taureaux de 2 à 3 ans. — 1er prix, M. Pellican, Landerneau; 2ème prix, M. Morvan, Plounevez-Lochrist; 3ème prix, M. Souëtre Messager, St-Martin-des-Champs; 4ème prix, M. Coativy, Plouigneau; 5ème prix, M. François Mahé, Cléden-Pohier.

3ème classe. — Races diverses et croisées. 1ère catégorie. — Taureaux au-dessus de 2 ans. — 1er prix, M. Guillaume Léon, Sizun; 2ème prix, M. Palud, Plouzévédé; 3ème prix, M. Troadec, St-Servais.

2ème catégorie. — Taureaux de 2 à 3 ans. — 1er prix, M. Kerbrat Goulven, Plouguervest; 2ème prix, M. Quéinnec, St-Thégonec; 3ème prix, M. Bécam, Guiclan; 4ème prix, M. Troadec, St-Servais.

3ème catégorie. — Taureaux de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, M. Jean Jacq, Landivisiau; 2ème prix, M. Troadec.

3ème classe. — Vaches et génisses. — Génisses. — 1er prix, M. Call, Pénecran; 2ème prix, M. Quéinnec, Taulé; 3ème prix, M. Aboilivir, Plourin-Ploudalmézeau; 4ème prix, M. Le Goff, Plouguervest.

2ème catégorie. — Vaches pleines ou à lait. — 1er prix, M. Berriel, Plounevez-Lochrist; 2ème prix, M. Le Goff, Plouguervest; 3ème prix, veuve Sibiril; 4ème prix, M. Quéinnec, Taulé; 5ème prix, M. Lautreou, Plouguervest.

Espèce porcine. — Verrats. — 1er prix, M. Guéguen, Plouguervest.

2ème catégorie. — Truies. — 1er prix, Souëtre Messager; 2ème prix, M. Rioual, Pleyber-Christ; 3ème prix, M. Jean-Pierre Nédélec, Plouigneau.

La médaille de vermeil offerte par M. le Vicomte de Réals, président du concours, au plus beau lot présenté, a été attribuée à M. Souëtre-Messager.

Retour de la 1ère compagnie. — Grâce aux démarches de MM. Clouez, député, et Lefebvre, maire, la 1ère du 118ème d'infanterie de ligne de Morlaix, exilée depuis si longtemps à Crozon, va rentrer incessamment dans notre ville.

Cette compagnie partira de Crozon le 1er avril et viendra par étapes à Morlaix où elle arrivera le 4 avril.

Echec d'un essai de R. P. — Les groupements libéraux et socialistes avaient proposé au parti radical un accord en vue de former une liste proportionnelle unique pour les élections municipales.

Le comité républicain accepta sous condition qu'il eût 17 candidats sur la liste contre 10 aux deux autres fractions politiques réunies, et cela « en vue d'assurer une majorité stable capable d'assurer le fonctionnement régulier de l'administration municipale ».

Les comités libéraux et socialistes ont repoussé cette proposition et l'accord ne semble pas devoir être établi.

HAUTE-BRETAGNE

SAINT-BRIEUC

Notariat. — La commission d'examen pour la délivrance du diplôme d'examinateur aux fonctions de notaire se réunira à la Chambre des notaires, à Saint-Brieuc (Hôtel de-Ville) le mercredi 17 avril 1912, à 8 heures 1/2 du matin.

Les candidats devront remettre leur dossier à M. le Président de la Chambre de leur arrondissement, qui le fera parvenir à M. Duval, notaire à Lanvollon, avant le 8 avril au plus tard.

LES BRETONS EMIGRES

PARIS

La Larde Bretonne. — La Larde Bretonne, société de bienfaisance, donnera son concert annuel le dimanche 31 mars, à 2 heures, salle de l'Athénée St Germain. Au programme figure une pièce inédite de notre éminent compatriote, M. l'abbé Bréville, intitulée L'Oncle Nicodème.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets d'aller et retour délinés à l'occasion des Fêtes de Pâques

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la durée de validité des billets d'aller et de retour ordinaires (grandes lignes) délivrés par toutes les gares du Réseau de l'Etat, à partir du jeudi 28 mars, sera prolongée, exceptionnellement, jusqu'au dernier train du jeudi 18 avril 1912.

UNE RELIGIEUSE

A envoyé à une de ses parentes une recette composée de racines, qui lui a fait repousser ses cheveux tombés depuis un an. Ecrite: Ch. DURIEZ, 126, rue de Beauvais, Amiens (Somme), qui envoie franco un flacon échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les Elections Municipales de Mai prochain. — Les « Annales Municipales » mettent en vente au prix de 2 fr. un Code des Elections Municipales. Cet ouvrage, au courant de la réglementation et de la jurisprudence, permet à tout électeur de posséder le jour du scrutin, toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir faire partie d'un bureau de vote, prendre part au dépouillement du scrutin, surveiller efficacement la sincérité des opérations électorales et faire valoir utilement toutes réclamations. Les deux ouvrages ci-dessus mentionnés sont envoyés franco contre leur montant en mandat adressé aux « Annales Municipales », 101, rue de Valenciennes, à Paris.

L'Anne Bretonne (2e série), par Charles LE GOFFIC; Troisième édition revue et augmentée, avec de nombreuses illustrations et photographies. Prix: 3 fr. 50. H. CHAMPION, éditeur, quai Malaquais, 5, Paris.

L'énorme succès qui accueillit en Bretagne, en France, et même dans les Iles Britanniques, le deuxième volume de l'Anne Bretonne nous vaut aujourd'hui une troisième édition de cet intéressant ouvrage. Nous l'avons déjà dit; nul mieux que le Lannionnais Le Goffic ne connaît l'Anne Bretonne et n'excelle à la dépendre sous ses multiples aspects. Le Goffic est « de la maison » comme on dit, et c'est pourquoi les Bretons, à l'heure, se reconnaissent d'aguerre-tout.

Les Gallois eux-mêmes sont l'objet d'une étude approfondie dans l'Anne Bretonne. Chez Taffy, est un vrai film cinématographique qui se déroule, et où nos excellents cousins de Cambrie sont impitoyablement croqués, avec cette pointe de bonhomme trécorrois et de bon-vivantisme gaulois qui donne à la parole et au style de Charles Le Goffic, ainsi qu'à sa fréquentation, ce charme particulier prenant par lequel l'Académie elle-même s'est laissée séduire, lorsqu'elle lui a décerné le Prix Née. Ce prix est réservé aux œuvres les plus originales, sans que les auteurs possèdent eux-mêmes leur candidature.

Chacun tiendra à lire les intéressantes documentations de l'Anne Bretonne. C'est un livre indispensable dans une bibliothèque bretonne qui se respecte.

P. J.

KASTELL-POL

Sous un train. — Dimanche matin le train départemental de Plozevet, environ à un kilomètre de Plouguerneau, a dérasé un homme qui suivait la voie. Le malheureux avait les deux jambes, la tête et un bras complètement broyés. C'est un nommé Marrec, âgé de 44 ans, retraité de la marine, demeurant à Saint-Jacques, en Sibiril.

La gendarmerie de Saint-Pol-de-Léon a fait les constatations.

Smened

PENQUESTEN

Religieuses arrêtées. Vifs incidents. — De vifs incidents se sont produits dans la commune de Penquesten où les gendarmes s'étaient rendus par ordre du procureur de la République de Lorient, pour arrêter deux religieuses.

Aucun médecin ni pharmacien n'étant établi dans les environs, les religieuses, cédant aux sollicitations d'indigents, leur avaient gratuitement donné des soins et des médicaments. Dénoncées, elles furent traduites, pour exercice illégal de la médecine, devant le tribunal correctionnel, et se virent condamnées à une forte amende. N'ayant pas versé au percepteur la somme, des gendarmes sont venus les chercher pour leur faire subir la contrainte par corps, quarante jours de prison.

Dés que la population apprit le fait, elle se rassembla sur la place du village, et manifesta contre les gendarmes.

Treger

GUERLESQUIN

Par les cheveux. — Mme Hamon, née Brujean, 35 ans, commerçante à Ploubrin, s'en retournaît du marché de Guerlesquin, quand elle fit la fâcheuse rencontre, à peine hors du bourg, de François Kmeury, 19 ans, domestique au service de M. Scarab, à Castel-Pic, commune de Guerlesquin. Emeury ne tarda pas à lui dévider un réperoïre copieux d'injures, puis à bout des mauvais propos, lui asséna des coups de bâton à la tête, la décoiffa, et lui tira les cheveux rageusement.

Mme Hamon, ainsi maltraitée, a porté plainte contre son agresseur.

HAUTE-BRETAGNE

SAINT-BRIEUC

Notariat. — La commission d'examen pour la délivrance du diplôme d'examinateur aux fonctions de notaire se réunira à la Chambre des notaires, à Saint-Brieuc (Hôtel de-Ville) le mercredi 17 avril 1912, à 8 heures 1/2 du matin.

Les candidats devront remettre leur dossier à M. le Président de la Chambre de leur arrondissement, qui le fera parvenir à M. Duval, notaire à Lanvollon, avant le 8 avril au plus tard.

LES BRETONS EMIGRES

PARIS

La Larde Bretonne. — La Larde Bretonne, société de bienfaisance, donnera son concert annuel le dimanche 31 mars, à 2 heures, salle de l'Athénée St Germain. Au programme figure une pièce inédite de notre éminent compatriote, M. l'abbé Bréville, intitulée L'Oncle Nicodème.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Billets d'aller et retour délinés à l'occasion des Fêtes de Pâques

A l'occasion des Fêtes de Pâques, la durée de validité des billets d'aller et de retour ordinaires (grandes lignes) délivrés par toutes les gares du Réseau de l'Etat, à partir du jeudi 28 mars, sera prolongée, exceptionnellement, jusqu'au dernier train du jeudi 18 avril 1912.

UNE RELIGIEUSE

A envoyé à une de ses parentes une recette composée de racines, qui lui a fait repousser ses cheveux tombés depuis un an. Ecrite: Ch. DURIEZ, 126, rue de Beauvais, Amiens (Somme), qui envoie franco un flacon échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

BIBLIOGRAPHIE

Pour les Elections Municipales de Mai prochain. — Les « Annales Municipales » mettent en vente au prix de 2 fr. un Code des Elections Municipales. Cet ouvrage, au courant de la réglementation et de la jurisprudence, permet à tout électeur de posséder le jour du scrutin, toutes les connaissances nécessaires pour pouvoir faire partie d'un bureau de vote, prendre part au dépouillement du scrutin, surveiller efficacement la sincérité des opérations électorales et faire valoir utilement toutes réclamations. Les deux ouvrages ci-dessus mentionnés sont envoyés franco contre leur montant en mandat adressé aux « Annales Municipales », 101, rue de Valenciennes, à Paris.

L'Anne Bretonne (2e série), par Charles LE GOFFIC; Troisième édition revue et augmentée, avec de nombreuses illustrations et photographies. Prix: 3 fr. 50. H. CHAMPION, éditeur, quai Malaquais, 5, Paris.

L'énorme succès qui accueillit en Bretagne, en France, et même dans les Iles Britanniques, le deuxième volume de l'Anne Bretonne nous vaut aujourd'hui une troisième édition de cet intéressant ouvrage. Nous l'avons déjà dit; nul mieux que le Lannionnais Le Goffic ne connaît l'Anne Bretonne et n'excelle à la dépendre sous ses multiples aspects. Le Goffic est « de la maison » comme on dit, et c'est pourquoi les Bretons, à l'heure, se reconnaissent d'aguerre-tout.

Les Gallois eux-mêmes sont l'objet d'une étude approfondie dans l'Anne Bretonne. Chez Taffy, est un vrai film cinématographique qui se déroule, et où nos excellents cousins de Cambrie sont impitoyablement croqués, avec cette pointe de bonhomme trécorrois et de bon-vivantisme gaulois qui donne à la parole et au style de Charles Le Goffic, ainsi qu'à sa fréquentation, ce charme particulier prenant par lequel l'Académie elle-même s'est laissée séduire, lorsqu'elle lui a décerné le Prix Née. Ce prix est réservé aux œuvres les plus originales, sans que les auteurs possèdent eux-mêmes leur candidature.

Chacun tiendra à lire les intéressantes documentations de l'Anne Bretonne. C'est un livre indispensable dans une bibliothèque bretonne qui se respecte.

P. J.

KASTELL-POL

Sous un train. — Dimanche matin le train départemental de Plozevet, environ à un kilomètre de Plouguerneau, a dérasé un homme qui suivait la voie. Le malheureux avait les deux jambes, la tête et un bras complètement broyés. C'est un nommé Marrec, âgé de 44 ans, retraité de la marine, demeurant à Saint-Jacques, en Sibiril.

La gendarmerie de Saint-Pol-de-Léon a fait les constatations.

Smened

PENQUESTEN

Religieuses arrêtées. Vifs incidents. — De vifs incidents se sont produits dans la commune de Penquesten où les gendarmes s'étaient rendus par ordre du procureur de la République de Lorient, pour arrêter deux religieuses.

Aucun médecin ni pharmacien n'étant établi dans les environs, les religieuses, cédant aux sollicitations d'indigents, leur avaient gratuitement donné des soins et des médicaments. Dénoncées, elles furent traduites, pour exercice illégal de la médecine, devant le tribunal correctionnel, et se virent condamnées à une forte amende. N'ayant pas versé au percepteur la somme, des gendarmes sont venus les chercher pour leur faire subir la contrainte par corps, quarante jours de prison.

Dés que la population apprit le fait, elle se rassembla sur la place du village, et manifesta contre les gendarmes.

BULLETIN FINANCIER

Notre marché manque totalement d'entrain. Le 3 0/0 s'inscrit à 93,50, coupon détaché. Les Fonds d'Etats étrangers sont en réaction: Extérieure 95,40; Turc 91,50. Les Fonds russes manquent aussi de fermeté: Consolidé 85,55; 5 0/0 1906, 106 francs.

Les Etablissements de crédit sont peu demandés pour le plupart: Crédit Lyonnais 1539; Société Générale 823; Comptoir d'Escompte 938; Banque Franco-Américaine 503; Banco di Roma 117.

Les valeurs industrielles russes sont en perte sensible: Hartmann 722. Le Rio reste très ferme à 1812. Les valeurs sud-africaines sont lourdes: Randmines 164, De Beers 500.

L'action de capital de l'Union des Tramways, récemment introduite au Marché au Banque au comptant, poursuit sa hausse à 36 francs.

Nouveaux.

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

PRÉCIEUX TÉMOIGNAGE! Un maire atteste l'efficacité du Traitement Normand = Bénard =



M. Henri Convenant, qui habite rue Saint-Hildevert, 17, à Louviers (Eure), fut atteint, il y a quatre ans, d'un eczéma qui lui occasionnait de violentes démangeaisons. Désireux de faire disparaître cette éruption, M. Convenant employa alors toutes sortes de remèdes: dépuratifs, eaux spéciales, pommades, etc., mais le mal ne faisait qu'empirer. Désespéré, M. Convenant voyant les nombreuses guérisons accomplies par le Traitement Normand Bénard, résolut d'essayer ce remède. Dès le début les démangeaisons cessèrent, le mal diminua, et aujourd'hui, M. Convenant est complètement guéri, grâce au Traitement Normand Bénard. « Que n'ai-je employé plus tôt votre précieux remède, écrivait-il en nous remerciant, car c'est à lui seul que je dois ma guérison! Croyez que je le recommanderai à toutes les fois que j'en aurai l'occasion, et merci bien sincèrement! »

Nous ne saurions donc trop conseiller à tous ceux qui sont atteints de maladies de peau, Eczémas, Dartres, Boutons, Ulcères, plaies, Maux de jambes, Vices du sang, etc., à demander à l'Institut Normand, 38, rue Armand-Carrel, à Rouen, la très intéressante brochure explicative illustrée, laquelle contient tous les renseignements et est adressée gratis et franco. — Prix du traitement, 6 fr. 60.

Nous ne saurions donc trop engager tous ceux qui souffrent de maladies de peau, eczéma, dartres, boutons, ulcères plaies, maux de jambes, vices du sang, etc., à demander à l'Institut Normand, 38, rue Armand Carrel, à Rouen, la très intéressante brochure explicative illustrée, laquelle contient tous les renseignements et est adressée gratis et franco. — Prix du traitement, 6 fr. 60.

DEPOTS: CARHAIX, pharmacie Baron; BOURBRIAC, pharmacie Bocher; CALLAC, pharmacie Le Gac; CHATEAUNEUF, pharmacie Le Coquil; GOURIN, pharmacie Le Chevalier; PLEYBEN, pharmacie Le Gac.

Etude de M° Emile LANCIEU, notaire à CARHAIX

Vente volontaire, le lundi 22 avril à 2 heures après midi, en l'étude, d'immeubles en 10 lots ci-après désignés, à Kervell en TREFFRIN, canton de MAEL-CARHAIX (C.-du-N.)

1er lot. — Maison, crèche, étable et terres de diverses natures. Mise à prix 4.000 fr.

2er lot. — Parc Gaillennet 1.000

3er lot. — Par un hervez hir, et Parc coz Quiriou 1.500

4er lot. — 3 parcelles labourables 2.000

5er lot. — 5 parcelles de terre 4.500

6er lot. — Prat Picard 1.200

7er lot. — Koz Kergarden d'an nech 1.000

8er lot. — Parc Richardson d'an traon 2.400

9er lot. — 2 Menes bras Kervall 400

10er lot. — Au Convenant Février, en ST-NICODÈME (C.-du-N.) un corps de ferme comprenant 20 hectares, 67 ares, 90 c. affermé 500 fr. l'an, aux époux Corentin Le Gall. Mise à prix 14.000 fr.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication. Pour tous renseignements s'adresser à M° LANCIEU.

On demande à acheter de beaux arbres sur pied ou abattus. Paiement comptant

LE QUERHIC & Co, scierie, LANDERNEAU. 2.-2.

Etude de M° COZDENMAT, notaire à PLOUARET (C.-du-N.)

à vendre de gré à gré 1.200 arbres sur pied

Bois d'œuvre en grande partie. Essence dominante: le châtaignier. S'adresser à M° COZDENMAT, notaire à Plouaret. 4.-4.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, les fatigues de la voix, les engorgements, les picotements de la gorge, la toux sèche, d'irritation, faites usages des tablettes du docteur Vatel. — Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. Beaumont, rue des Lions, 14, à Paris.

A Louer

au 29 septembre prochain rue Brizeux, à Carhaix Une Maison de Commerce avec sortie route de Brest. S'adresser à M. Gourlaouen tanneur.

Etude de M° LANCIEU, licencié en droit, notaire à CARHAIX.

VENTE VOLONTAIRE

Le dimanche 14 avril 1912 à trois heures de l'après-midi Au bourg de SPEZET, en la salle de la mairie, par le ministère de M° LANCIEU.

1er lot. — Au bourg de Sp

Marque déposée **ALARGOL** H. B. Marque déposée

Les nouveaux dentiers métalliques en ALARGOL sont les plus sains et les plus solides.

PROTHÈSE ET CHIRURGIE DENTAIRE
HENRI BAVARD
DENTISTE
2, quai de Léon, à MORLAIX

Les nouveaux dentiers en ALUMINIUM PUR sont les moins chers de tous.
Consultations et opérations tous les jours non fériés, sans exception, de 9 h. à 5 h., à MORLAIX seulement.

Etude de M^e LANCIEU licencié en droit notaire à CARHAIX

Vente volontaire, le lundi 1^{er} avril 1912 à 2 heures 30, en l'étude, d'immeubles, en la commune de Poullaouën, au village de Kerriou, en 3 lots.
1^{er} lot. — Un très beau corps de ferme, exploité par les époux Le Hénaff, moyennant 1220 fr. l'an, et l'acquit des contributions, d'une contenance de 33 hectares, 45 ares, 71 centiares.

Mise à prix : 33.000 fr.
2^e lot. — Un beau corps de ferme, exploité par les époux Le Mat, moyennant 1.100 francs l'an et l'acquit des contributions, d'une contenance de 21 hectares, 66 ares, 54 centiares.

Mise à prix : 25.000 fr.
3^e lot. — Un beau corps de ferme, exploité par veuve Briand moyennant 1.100 francs l'an, et l'acquit des contributions, d'une contenance de 26 hectares, 8 ares, 45 centiares.

Mise à prix : 26.000 fr.
On pourra traiter de gré à gré Pour visiter s'adresser aux fermiers, pour tous renseignements à M^e LANCIEU, notaire.

Etude de M^e LECLERC licencié en droit notaire à CARHAIX

VENTE volontaire, le dimanche 14 avril à 2 heures, en l'étude, d'une Maison d'habitation et d'un Champ, situés à Kergras, en PLOUVEZEL, et loués aux époux Le Roux 2000 francs l'an.
Mise à prix : 7.000 fr.
On pourra traiter avant l'adjudication.

Etude de M^e J. JAOUEN, notaire à LOCARN

A VENDRE Une propriété rurale composée de 40 ares sous verges, 2 hectares 50 sous labour et d'une production d'environ 1.000 kilos de foin. Établissements divers, situés à Guergonan en LOCARN.
Pour tous renseignements s'adresser au notaire et pour visiter au fermier Lagadec.

Etude de M^e Paul LE BOUAR, notaire à GOURIN, docteur en droit

A VENDRE le jeudi 18 avril 1912, à une heure, une métairie, à Kotharpe en Gourin.
Mise à prix : 9.000 fr.

A VENDRE le samedi 27 avril 1912, à une heure, une propriété rurale à Kerdrenhouarn, en GOURIN, de 6 hectares, libre le 29 septembre.
Mise à prix : 7.000 fr.
Pour tous renseignements s'adresser à M^e LE BOUAR, notaire.

"Au Bon Marché"



9, rue du Général Lambert CARHAIX

M^{me} V^{ve} Jourdnren

préviens sa nombreuse clientèle qu'elle a reçu ses marchandises pour la saison d'été.

On trouvera chez elle un grand choix de chaussures d'hommes de plusieurs marques, depuis l'article terrassier jusqu'au grand luxe. Un grand choix de chaussures pour dames, tige peaufinée de daim chaque vernie, et ainsi que pour enfants.
Sur demande on livre à domicile

London & South Western Railway

Service maritime pour VOYAGEURS et MARCHANDS mettant promptement en communication directe la Bretagne et tout l'Ouest avec Londres et la Grande-Bretagne.

Départs réguliers de Saint-Malo pour Southampton, trois fois la semaine en hiver, tous les jours, moins le dimanche, en été.
Autre service régulier sur Jersey et Guernsey départs de Saint-Malo ou de Granville deux fois par semaine en hiver, tous les jours en été.

Pour les heures de départ, prix de passage et tous renseignements, s'adresser à M. P. B. HAMON, représentant de la Compagnie, Saint-Malo.

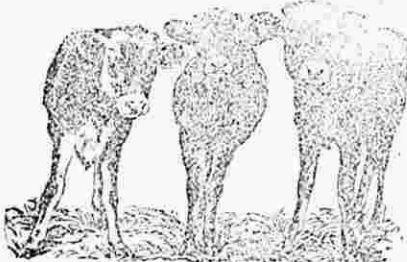
LES MALADIES DE LA FEMME LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite — Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continus dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la métrite la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé Soury qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise, sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.
La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit sûrement, mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des Dames (1 fr. 25 la bouteille).
Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, les Cancers, Varioles, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du Retour d'Âge, Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies, 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 40 les 3 fl. (contre mandat-poste 4 fr. 50 adressé Ph^{ie} Mag. DUMONTIER, 1, place de la Cathédrale, Lourdes).
(Notices et renseignements gratuits et franco)

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix. Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.



LACTINA SUISSE

ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS
Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900
Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905
Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906
GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL — 20 ANS DE SUCCÈS
FRANÇOIS BRUNNER, fabricant — LYON
Une Cuillère à soupe dans le lait
DEMANDE DÉPOSÉES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS
En dépôt chez MM.

P. BARON, pharmacien, Carhaix; R. LABOUCHE, pharmacien, Quimper; P. GUILLOUX, pharmacien, Pont-Croix; A. LAURENT, pharmacien, Pont-Abbé; CHAPEL, pharmacien, Rosspéron; KERBRAT, pharmacien, Landerneau; ODÉVE, pharmacien, Landerneau; LOUIS ROUBAUD, pharmacien, Landerneau; J. FERCOLO, pharmacien, Plabennec; YVEN, pharmacien, Plabennec; LAZERNES, pharmacien, Châteaulin; P. HAMBIER, pharmacien, rue d'Argentan, Morlaix; A. TREANTON aîné, quincaillier, Landerneau; A. THÉVEN DE GUILBERAN, pharmacien, Plabennec; G. RAMBAUD, pharmacien, Quimper; J. CARVEN, pharmacien, Bannalec.

PRIME

Globe Terrestre de 1 mètre

L'accord franco-allemand en Afrique, la guerre tala-turque et les événements politiques qui se produisent chaque année font un devoir à chacun de se documenter sur les questions du jour, en possédant un beau Globe Terrestre.

Nous vous en offrons un mesurant un mètre de circonférence, lité en 16 couleurs et monté incliné sur pied bois noir garni d'une boussole ou sur pied métal bronzé à votre choix.

Les lignes de paquebots, les courants, les possessions coloniales de même couleur que le pays auquel elles appartiennent, en font un objet de premier ordre.

Pour nos lecteurs, le prix sera exceptionnel : 15 fr. y compris le port et l'emballage (France), à adresser mandat dans nos bureaux.

Apotikerez an D^r Th. MOREUL
DOKTOR-APOTIKER, LANDERNE

Ali d'al labourerjen-douar

Évit dek mil lur loened e vez sovelat, hep bloaz, e kanton LANDERNE, hag oustpen kant mil lur e BREIZ, gant louzeier an Doktor MOREUL.

Ar teched a chomo etouez hec'h anevaled, ma gret usaj dez loutzeier MOREUL, e gwerz e hep apotikerez.

Poulet ar fevel, ar paz, ar preved, da deuler ar gwelod, da gas d'ar pan, da straka da touez paz, ar goen, ar c'hoen, (Médicaments Moreul) Bosson e divers-ker Kezer (L'Imprimerie Bretonne).

Pour vos Recouvrements de Créances
Pour la Rédaction de tous Actes et Conventions
Pour Renseignements Commerciaux
Administratifs et Judiciaires
Pour Vendre ou Acheter Immeubles ou Fonds de Commerce

Adressez-vous au

CABINET

D'AFFAIRES
J.-L. HERVÉ

Ancien 1^{er} Commis des Hypothèques

Rue des Carmes **CARHAIX**

MALADIES des Yeux

du Nez, des Oreilles et de la Gorge

DOCTEURS
PIERRE OUDOT
et LÉON

do la Faculté de Médecine de Paris, Anciens assistants de la Clinique Nationale des Quinze-Vingts et de la fondation ophthalmologique A. de Rothschild.

CARHAIX
Hôtel de France
Mercredi, de 10 h. à 2 h.

GUINGAMP
30, Place du Centre
Le Jeudi, de 2 h. à 4 h.

PONTIVY
Hôtel Grosset
Le Samedi de 8 h. à 11 h.

LOUDEAC
Hôtel de France
Le Samedi de 11 h. à 4 h.

SAINT-BRIEUC
25, rue de la Gare
Consultations tous les jours

REHUY'S

Saint-Armel

GRANDE MARQUE

— « HORS CONCOURS » —

MEMBRE DU JURY

Premier prix Paris 1910 | Premier prix Paris 1910

MÉDAILLE D'OR | Dième d'honneur

Après et avec votre café demandez un

Saint-Armel

Le plus fin des digestifs

Exigez la bouteille d'origine

Marque uniquement vendue en bouteille

Evid gori mad ma frod
Eur voutallad jistr zo rod;
Evid pouza ma moren
Evid a win ma gworen;
Evid koca ma c'hado
Rhuys Saint-Armel d'in-mo.

FINEVLAZ.

MAGASINS D'HABILLEMENTS

pour Hommes, Dames et Jeunes Gens et Enfants

"AU PHARE"

ET CHERMISERIE PARISIENNE
MORLAIX

Maisons connues pour vendre de confiance à prix fixe et le meilleur marché de la région.

Grande mise en vente d'un choix considérable de Fourrures tous genres et toutes formes pour Dames et Enfants. Articles authentiques absolument garantis à des prix défiant toute concurrence.

Paletots Fourrure pour Hommes, Dames et Enfants; Pardessus de ville, d'auto et de voyage; Vestons, Gilets et Pantalons cuir; Pélerines drap et caoutchouc tous genres; Couvertures de voyage, d'auto, de voiture et pour chevaux; Pans de diques.

Spécialité de Vêtements caoutchoués ou imperméabilisés garantis à l'usage.

Chemises flanelle tous genres; Grands assortiments de sous-vêtements absolument garantis à l'usage, et irrétrécissables; Bonnetterie tous genres. Primes-Écoute à tout acheteur

Machines à tricoter

POUR TOUS TRAVAUX

MME CORBEL

12, rue Gambetta, 12

MORLAIX

Maison de confiance

vendant le meilleur marché

de la région et faisant gratuitement un apprentissage sérieux.



ÉLIXIR
Armorique

EN VENTE PARTOUT



Grande Liqueur Bretonne

LES BROYEURS D'AJONCS



TANVEZ

SONT LES MEILLEURS LES PLUS REPANDUS

DEMANDEZ LE CATALOGUE

USINES HYDRO-ÉLECTRIQUES DE LA TOURELLE. **GUINGAMP**

Écrémeuses "DOMO"

LA PLUS PARFAITE

LA PLUS DOUCE

Comparez les prix à la concurrence

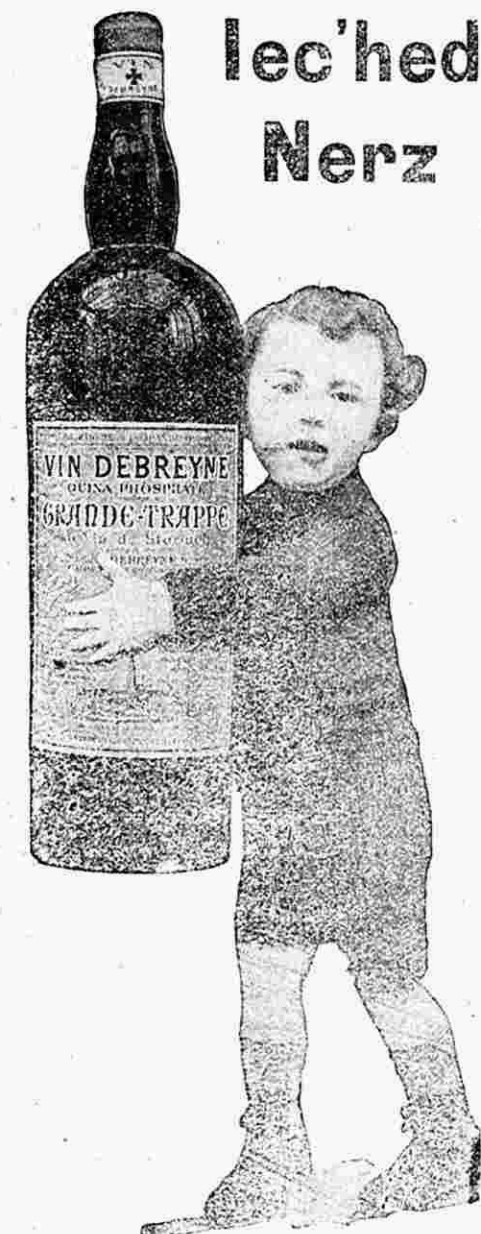
N ^o	Rendement à l'heure	Prix
A	40 Litres	60 francs
B	50 —	70 —
C	70 —	95 —
D	90 —	115 —
E	125 —	140 —
F	200 —	190 —
G	300 —	270 —
H	450 —	400 —
I	600 —	500 —

Élégante colonne, modèle unique : 25 fr.

BUREAU CENTRAL DE VENTE :

Ossian BAECKMAN 90, boulevard de la Senne BRUXELLES (Belgique)

En Mairie de Carhaix,



D'AR VUGALE
en eur rei d'è da eva
Gwin an Tad Debreyne

Pricitet er Grande-Trappe
MORTAGNE (Orne)

Leun a fostal, gwin an Tad Debreyne, medisin an Trap Vraz, a zikour ar vugale en o c'hresk, a ro d'ar grennarded kof, lec'hed, ha nerz, ha d'ar ro goz krenvadurez.

AL LITRAD : 14 REAL

Dépôts en Apotikerezeou :

BARON, Keraez

CHEVALIER, Gourin

PEYSSON, Rostrenen

MOTEURS SANS SOUPAPES **PÉTRINS MÉCANIQUES**

LES ÉCRÉMEUSES ÉCHO VÉLUSES

SONT INUSABLES

F. VIALIS II & 13 rue Chaudron, PARIS.

Représentant pour la Région :
Laurent NICOLAS, Saint-Michel, GLOMEL
(Canton de Rostrenen)

Le Gérant : François JAFFRENOU
Carhaix, Imprimerie du Peuple

Pour l'égulation des signatures ci-contre